

Sahara: le Maroc insiste sur un recensement objectif et crédible des séquestrés

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-10-2007 21:10:54

Le Maroc maintient sa demande d'un recensement objectif et crédible des ressortissants marocains séquestrés dans les camps de Tindouf et formule la demande au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) pour l'élaboration d'un rapport circonstancié faisant le point sur cette question en identifiant les obstacles, les responsabilités et en indiquant les perspectives de réalisation de ce recensement, a affirmé l'ambassadeur, représentant du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations unies à Genève, M. Mohamed Loulichki.

Dans son intervention devant la 58ème session du Comité exécutif du HCR, ouverte lundi au Palais des Nations à Genève, M. Loulichki a ajouté que le Maroc, qui demeure préoccupé par la situation précaire des ressortissants marocains séquestrés dans les camps de Tindouf, privés depuis plus de trente ans de leurs droits les plus élémentaires, n'a cessé de demander au HCR de s'acquitter convenablement de son mandat et de mettre fin à cette situation des plus anachroniques en permettant à ces populations de bénéficier de l'assistance adéquate et pouvoir faire leur libre choix de retour.

Depuis 1975, le Maroc demande un recensement viable et crédible de la population des camps de Tindouf, et depuis cette date, le gouvernement algérien refuse systématiquement d'accomplir ou de permettre ce recensement, a-t-il relevé.

Une obligation de l'Etat algérien qu'elle doit accomplir en sa qualité d'Etat partie à la Convention de 1951 envers le HCR et la Communauté internationale, une exigence vis-à-vis des populations des camps et de leurs familles vivant au Maroc, une revendication du Maroc et des Etats donateurs en matière d'assistance humanitaire, et un préalable pour déterminer le volume de l'assistance humanitaire fournie par le HCR, les Etats donateurs et les ONG et mettre fin à son détournement, a-t-il soutenu.

Le diplomate marocain a, en outre, fait savoir que "les appels répétés du HCR à conduire un recensement de la population vivant dans les camps de Tindouf se sont toujours heurtés au refus de l'Algérie", précisant que "le refus du gouvernement algérien de procéder au recensement ou d'autoriser le HCR à s'acquitter convenablement de son mandat n'ont d'autres explications que la volonté des responsables de ce pays à utiliser les souffrances des populations des camps pour bloquer toute perspective de solution".

Rappelant qu'en 2005, le HCR et le PAM ont revu à la baisse le chiffre avancé par les autorités algériennes en le fixant à 90.000 et l'ont confirmé depuis lors, M. Loulichki, s'est félicité de cette décision, tout en exprimant la reconnaissance de la délégation marocaine aux pays donateurs qui contribuent à alléger les souffrances de la population séquestrée dans les camps de Tindouf.

L'Ambassadeur a, d'autre part, estimé nécessaire de respecter le mandat du HCR en faisant le distinguo entre les situations humanitaires et la recherche de la solution politique.

MAP